

I - Droits de scolarité - Frais d'enseignement et assurance

	Sept - Décembre	Janvier - Mars	Avril - Juin	TOTAL
Primaires (PS à CM2)	7,000,000	5,200,000	5,200,000	17,400,000
Classes Collège (6ème à 3ème)	7,200,000	5,400,000	5,400,000	18,000,000
Classes Lycée (2nde à Terminale)	7,500,000	5,500,000	5,500,000	18,500,000
3ème enfant : escompte 10%	0.90	0.90	0.90	
Primaires (PS à CM2)	6,300,000	4,680,000	4,680,000	15,660,000
Classes Collège (6ème à 3ème)	6,480,000	4,860,000	4,860,000	16,200,000
Classes Lycée (2nde à Terminale)	6,750,000	4,950,000	4,950,000	16,650,000
4ème enfant : escompte 20%	0.80	0.80	0.80	
Primaires (PS à CM2)	5,600,000	4,160,000	4,160,000	13,920,000
Classes Collège (6ème à 3ème)	5,760,000	4,320,000	4,320,000	14,400,000
Classes Lycée (2nde à Terminale)	6,000,000	4,400,000	4,400,000	14,800,000
Frais d'enseignements	900,000	900,000	900,000	2,700,000
Assurance scolaire - Infirmerie	500,000			500,000

II - Fonds de soutien et de solidarité - Tarification annuelle

FONDS DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITE	400 USD	300 USD	300 USD	1,000 USD
<p>Le fonds de soutien et de solidarité qui remplace la participation annuelle au fonds de développement est dû par chaque élève inscrit au CPF. Il est mis en place pour répondre aux charges en devises et poursuivre l'excellence pédagogique qui fait la réputation du CPF.</p> <p>Le règlement du fonds de soutien et de solidarité se fait exclusivement en USD FRESH, sur la base d'une facture spécifique adressée avec l'avis de paiement des droits de scolarité trimestriels.</p>				

III - Frais de ré-inscription annuelle - avance non remboursable sur scolarité N+1

Montant frais de ré-inscription annuelle non remboursable. Avance sur droits de l'année suivante	tarification 300 USD FRESH
--	----------------------------------

IV - Première inscription - Fonds développement rentrée septembre 2023

A compter de la rentrée 2023, le fonds de développement pour toute nouvelle inscription sera demandé sur une base unique de 1000 USD fresh quelque soit le niveau de scolarité, payable lors de l'inscription et en fresh dollars. Les frais de dossier seront de 500 000 LBP.

Les frais de fonds de développement 1ère inscription et les frais de dossier ne sont pas remboursables, et donc acquis à l'établissement.

Frais de dossier	500 000 LBP
Fonds développement 1ère inscription au CPF	1 000 USD

CALENDRIER INDICATIF DES REGLEMENTS 2022-2023 - PREVISION A CONFIRMER

Facturation 1er trimestre 2022-2023	du 19 au 29 septembre 2022
Facturation 2° trimestre 2022-2023	du 16 au 27 janvier 2023
Campagne de réinscription 2023-2024	du 20 au 29 mars 2023
Facturation 3° trimestre 2022-2023	du 26 avril au 10 mai 2023

Transport scolaire et Restauration scolaire

Les prestations Transport scolaire et Restauration scolaire sont mises en œuvre par nos deux prestataires EIDO et Cat and Mouth qui communiqueront leur tarifs en fonction des couts réels pour tenir compte de la situation économique du Liban.